



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
7189296 Y

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf des Hauts-de-Seine
70-88 Rue Paul Lescop
92023 NANTERRE CEDEX
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

921

Madame FATIHA AMGOUNE
11 AVENUE EMILE BOUTROUX
92120 MONTROUGE

Le 27/05/2022

La directeur de la Caf des Hauts-de-Seine certifie que :

FATIHA AMGOUNE, née le 01/05/1974

a perçu les prestations suivantes pour les mois de **janvier 2022 à avril 2022** :

PRESTATIONS	MONTANT
janvier 2022	
Prime d'activité ¹	21,87 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité :	
- Montant forfaitaire : 830,57 €	
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 903,41 €	
février 2022	
Prime d'activité ¹	21,87 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité :	
- Montant forfaitaire : 830,57 €	
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 903,41 €	
mars 2022	
Prime d'activité ¹	21,87 €
1. Éléments de calcul de la prime d'activité :	
- Montant forfaitaire : 830,57 €	
- Montant de revenu d'activité pris en compte : 903,41 €	

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 270520221510 390008 AL
MONPFA1 MAT 7189296 Y -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 921 -



71892961041100000000

avril 2022

Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	357,25 €
Aide personnalisée au logement (Apl) ²	1071,75 €
rappel sur la période de 01/01/2022 à 31/03/2022	
Revenu de solidarité active ³	205,33 €
Soit au total	1634,33 €

1. Montant versé à : HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH

2. Montant versé à : HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH

3. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 848,01 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

NINA BOGDANOV, née le 19/10/2003 ³

1. Personne à charge pour le calcul du RSA 2. Personne à charge pour le calcul de la prime d'activité 3. Personne à charge pour le calcul du RSA et de la prime d'activité

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Hauts-de-Seine.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 270520221510 390008 AL
MONPFA1 MAT 7189296 Y -
PAGE 2/2 IDX B 1041101 V 921 -



71892961041100000000